



Présentation

Droits d'Urgence est une association de juristes engagés dans la lutte contre l'exclusion.

Créée en 1995, Droits d'Urgence est une association tendant, par son action de terrain et ses travaux de réflexion et de formation, à favoriser l'accès au droit des plus démunis.

Droits d'Urgence organise des permanences juridiques gratuites au profit des personnes en situation de précarité les accompagne dans leurs démarches juridiques et administratives auprès des institutions.

Présence hebdomadaire à l'hôpital Saint-Antoine

Inscription à la permanence auprès du service social Policlinique Baudelaire 01 49 28 29 50

Nom du référent pour l'hôpital Saint-Antoine

Camille Hesse

2 01 40 03 62 89

Site internet: www.droitsdurgence.org



